



## Charte de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

### Préambule :

Cette charte présente une vision partagée de l'éducation à l'environnement vers un développement durable ainsi que des principes et valeurs que souhaite promouvoir le GRAINE Bourgogne-Franche-Comté, ses membres et ses partenaires. Elle a pour but de clarifier nos valeurs et donner une vision régionale de l'EEDD, elle repose sur l'expression d'une volonté et d'une ambition commune, elle se veut évolutive et pourra être revisitée collectivement. Sachant que l'EEDD s'inscrit dans une logique globale et systémique, son développement ne peut se poursuivre que par la collaboration des différents acteurs œuvrant en ce sens.

Par l'adhésion à cette charte, les acteurs de l'EEDD en Bourgogne-Franche-Comté reconnaissent l'importance et l'intérêt de travailler en partenariat et s'engagent à mettre en œuvre ensemble, dans le cadre du GRAINE, une politique éducative ambitieuse et cohérente permettant de répondre aux objectifs fixés en cohérence avec les principes de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable.

### 1/ Un fonctionnement en réseau

Son application repose sur les fondements d'un fonctionnement en réseau via le GRAINE Bourgogne-Franche-Comté basé sur une culture d'action horizontale, participative et démocratique. Le réseau se base sur un triptyque : **Mutualiser / Echanger / Partager.**

Être dans un réseau n'est pas se fondre dans un groupe mais plutôt affirmer son identité et agir mieux ensemble. Grâce à cette diversité, le réseau s'enrichit de l'apport des différents membres et permet à chacun d'avoir une vision globale et partagée de nos problématiques communes et qui nous rassemblent.

### 2/ Fondements et évolution de l'EEDD

L'origine récente du concept de l'EEDD et son évolution nous montre qu'il existe de nombreuses représentations. Nous n'avons pas pour ambition d'en donner ici les limites mais seulement de poser le sens, que nous, acteurs de l'EEDD en Bourgogne-Franche-Comté, nous souhaitons lui donner.

Qu'entendons-nous par Environnement ?

L'environnement, c'est ce dont nous faisons partie et qui nous impacte. L'environnement comprend alors la nature, mais ce mot étant polysémique, son premier sens est incomplet.

L'environnement doit être compris dans sa complexité qui recouvre les relations d'interdépendance entre les individus, les activités économiques, les pratiques sociales et culturelles et le patrimoine naturel. L'homme intègre donc cette vision plus moderne de l'environnement où il agit à la fois en impactant l'environnement mais aussi en menant des actions engagées pour réduire cet impact.

Qu'entendons-nous par Éducation ?

L'éducation ne se limite pas aux enfants, et éduquer n'est pas enseigner. Ces quelques mots résument parfois les représentations que nous souhaitons faire évoluer. Si enseigner vise à faire apprendre à quelqu'un et transmettre un savoir, l'éducation vise un développement plus global et systémique de l'individu.

Selon l'UNESCO « *L'éducation de base devrait permettre d'acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes qui favorisent des moyens d'existence durables, et aider les citoyens à mener une existence viable.* »

De l'Éducation à l'Environnement ... :

**La conférence de Tbilissi en 1977 officialise l'EE au niveau international en proposant la définition suivante :**

*L'éducation à l'environnement a pour but "d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement tant naturel que créé par l'homme, complexité due par l'interactivité de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels [...] à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement".*

**Plus largement, éduquer à l'environnement c'est recréer du lien entre l'humain et son environnement naturel, social et culturel. Cela peut passer par un apport de connaissances scientifiques, de repères culturels et sensoriels, par la découverte d'un territoire, par des échanges...**

Né dans les années 70 pour répondre aux problématiques environnementales, l'éducation à l'environnement intègre progressivement une dimension plus citoyenne et culturelle, composante indispensable dans le contexte sociétal actuel et futur.

Vers un développement durable... :

Le développement durable est présent dans toutes les sphères, de l'école à l'entreprise, et nombreux sont ceux qui s'y réfèrent. Cependant le développement durable n'est pas un dogme ni une croyance mais un concept qui permet d'avoir une vision globale de l'interaction entre humain et environnement. Ce concept est en perpétuelle évolution au regard des différentes découvertes scientifiques tant dans le domaine de l'écologie que de la psychologie et de la sociologie...

Nous pensons que l'EEDD doit permettre à l'individu de prendre conscience de l'impact de ses actes dans le recherche d'un équilibre économique, social, environnemental tout en tenant compte des spécificités culturelles... Cela se traduit régulièrement par la mise en relation entre l'Homme et son environnement où le sens n'est pas exclusivement d'apporter des connaissances mais également de permettre l'émergence d'émotions et de ressentis.

### 3/ Les principes et valeurs de l'EEDD

**Nous, acteurs de l'EEDD en Bourgogne-Franche-Comté, souhaitons réaffirmer que le but de l'EEDD est de permettre l'éveil des consciences pour un bien-être et un épanouissement individuels et collectifs dans un environnement sain et serein, où l'humain est au centre du processus et où la liberté de chacun est préservée sans conditionnement ni dogme.**

- Pour cela, il est essentiel de rendre chacun **acteur de l'évolution** de son environnement et conscient des problématiques locales et globales. L'**esprit critique** est ainsi à développer pour permettre à chaque personne de comprendre le monde qui l'entoure mais surtout de penser et décider d'agir par elle-même.
- L'EEDD doit être généralisée **pour tous et tout au long de la vie**. Nos convictions sont d'affirmer l'importance et l'utilité de l'EEDD pour l'épanouissement du citoyen dans un **environnement social, économique et environnemental en pleine transition**.
- Elle s'appuie sur un mode de **gouvernance** permettant d'intégrer la **diversité** des approches et des points de vue dans le respect des valeurs et principes de cette charte.
- Le travail en **partenariat** est la base sur laquelle se construisent les projets d'EEDD.
- Les notions **d'espace et de temps** doivent prendre toute leur place dans les projets d'EEDD que nous menons ; des actions ponctuelles de sensibilisation ne sont pas antinomiques avec cette notion car elles peuvent intervenir lors d'un projet ou être à l'origine d'un questionnement futur.
- **Préserver la diversité culturelle** va de pair avec la protection de la biodiversité, les deux étant entièrement liées. Séparer la nature de la culture est à l'origine de la plupart de nos problématiques. Un nouveau concept reconnectant les deux est à réinventer.

### 4/ Les quatre missions essentielles de l'EEDD

1. Relier l'individu au merveilleux et à la fragilité du vivant pour le sensibiliser et l'émouvoir.
2. Le confronter aux problématiques environnementales (surconsommation, pollutions, dégradations des conditions de vie...) pour lui faire prendre conscience des relations homme /environnement.
3. Par la prise de conscience faire émerger des méthodes et des attitudes adaptées pour réduire nos impacts sur notre environnement et faciliter l'émergence de changements de comportements.
4. Travailler à partir d'un territoire et ancrer la réalité en fonction du contexte local et global.

### 5/ L'innovation pédagogique au cœur de nos enjeux

La recherche et l'expérimentation pédagogique sont au cœur des objectifs du réseau. Notre volonté étant de diversifier les approches pour répondre à la multitude des publics et des problématiques et ainsi développer nos compétences.

Le bien-être de chacun est essentiel, les méthodes développées vont dans ce sens, tant pour le praticien que pour le public. Pour cela nous devons poursuivre le **développement des pratiques pédagogiques actives et innovantes où le participant est acteur de son apprentissage** : insister sur l'alternance et le développement des approches sensibles, originales et créatives.

**Utiliser la démarche scientifique** : S'appuyer sur les dernières découvertes scientifiques, et intégrer les incertitudes, les limites des savoirs actuels pour que chacun forge sa propre opinion et prenne du recul : privilégier une démarche de recherche-action.

**Intégrer la complexité** dans nos recherches en croisant la diversité des disciplines scientifiques et humanistes, des approches (en particulier systémiques), des démarches de découverte et des outils d'analyse et de synthèse.

**Ouvrir le champ des possibles** : des façons de penser, des différents regards sur le monde, des autres cultures, imaginer de nouveaux paradigmes, ...

**Des vigilances** : Réagir aux incohérences et déviances éducatives possibles en EEDD :

- Relier l'individu à la nature. **Le dehors est essentiel**, les animations hors sol ne peuvent répondre à la volonté de créer des liens entre homme et nature.
- S'interroger sur l'usage des nouvelles technologies dans nos pratiques éducatives.
- Si Éduquer résulte bien d'un choix, on ne peut le faire qu'en s'interrogeant sur la finalité de nos actes, qu'il faut revisiter régulièrement.
- Veiller aux dérives sectaires et au prosélytisme dans le cadre éducatif : elles engendrent la culpabilité et la démotivation et ne vont pas dans le sens des libertés de chacun.

## **6/ Une dimension régionale de l'EEDD**

L'EEDD ne doit pas être envisagée comme une « option » mais doit être au centre des actions éducatives (école, travail, loisirs...) dans une dimension transversale et non comme une discipline cloisonnée. La volonté du GRAINE Bourgogne-Franche-Comté est de donner à l'EEDD tout la place qu'elle mérite, non seulement en termes de reconnaissance mais surtout face aux urgences environnementales et citoyennes car elle peut participer pleinement à l'évolution de notre culture...

1/ Identifier les spécificités environnementales régionales et les représentations des citoyens sur ces sujets puis décliner un Plan Régional d'Actions en concertation avec les acteurs de l'EEDD en Bourgogne-Franche-Comté. Il n'y aura pas de transition sans éducation.

2/ Identifier les limites de nos compétences pédagogiques et les manques pour développer des approches et des outils pédagogiques innovants afin de répondre aux nouveaux enjeux et rendre nos actions encore plus pertinentes.

3/ Anticiper les besoins du territoire à travers la mise en place un Espace de Concertation entre les acteurs de l'EEDD et les partenaires et les institutions dans le but de mieux se connaître et d'échanger sur nos besoins respectifs.

4/ Développer l'EEDD en s'ouvrant vers de nouveaux partenaires qui partagent les valeurs et principes de cette charte.